

COMMUNIQUE CFTC FINANCES

AUDIOCONFERENCE AVEC LE MINISTRE M LE MAIRE DU 5 MAI 2020

Un point d'information et d'échange sous forme d'audioconférence a eu lieu ce mardi 5 mai 2020 entre le ministre de l'économie et des finances Bruno Le Maire et les fédérations syndicales.

En préambule, le ministre a rappelé que notre pays traversait une crise majeure et qu'il remerciait les agents du ministère des finances pour leur implication, notre ministère étant en première ligne pour relancer l'économie de notre pays. Il a rappelé que la phase de déconfinement serait complexe et que certains sujets comme l'organisation des transports ou la réouverture des écoles ne dépendaient pas de son périmètre.

Il a ensuite souhaité aborder 3 sujets :

- Le télétravail : ce mode de travail doit être privilégié au moins dans les premières semaines du déconfinement pour désengorger les transports, les écoles et les services ;

- L'adaptation des locaux : un travail important est en cours sur les locaux de Bercy pour répondre aux contraintes sanitaires liées au COVID-19 (pose de signalétique au sol, condamnation des distributeurs, renforcement du nettoyage, ...);

- Approvisionnement en masque : Le ministre a été clair, on va manquer de masque. Les stocks ne sont pas assez importants pour répondre à toutes les demandes. Les masques iront donc en priorité aux personnes au contact du public. Les autres devront se procurer leur propre masque.

Lors de leur prise de parole, toutes les fédérations ont souligné les mêmes problématiques :

- Le plan de reprise d'activité de la DGCCRF n'a toujours pas été communiqué aux organisations syndicales ;

- L'absence de toute remontée statistique concernant les agents de la DGCCRF en poste dans les DDI et les DIRECCTE (agent en télétravail, en ASA, malade,...); Le ministère de l'intérieur ayant refusé toute ventilation ministérielle de ces données, indiquant que les directions interministérielles étaient des entités autonomes..

- Les dysfonctionnements liés à l'interministérialité et l'absence d'une chaîne de commandement DGCCRF montrent les limites de ce mode de fonctionnement ;

- Le rappel de l'opposition unanime contre l'ordonnance sur les congés/ARTT et la demande que les agents en télétravail ne soient pas amputés de 5 jours de congés ;

- L'ensemble des agents doivent bénéficier de masque fournis par l'administration et les agents doivent être testés avant la reprise de leur travail ;

- La demande de mise à disposition rapide d'ordinateurs portables pour que les agents puissent télétravailler ;

- La reconnaissance du COVID comme accident du travail et maladie professionnelle ;
- L'arrêt de toutes les réformes comme par exemple la fermeture des laboratoires et des suppressions de postes touchant la DGCCRF ;
- Est ce que tous les locaux seront prêt pour une reprise progressive de l'activité le 11mai ?

A ces nombreuses questions, les réponses du ministère ont plutôt été brèves.

- Sur l'interministérialité, le ministre a clairement indiqué qu'il n'était pas satisfait de l'organisation actuelle de la DGCCRF et qu'il avait perdu un arbitrage pour le retour à une chaîne de commandement DGCCRF. Pourtant, la crise actuelle montre tous les dysfonctionnements de l'organisation des DDI et des DIRECCTE ;
- Le télétravail va continuer de se développer avec un objectif de 2 % par mois avec un plan de formation des managers et la réduction des zones blanches ;
- La reconnaissance du COVID en maladie professionnelle n'est réservée qu'au personnel soignant fortement exposé au virus ;
- Les conditions sanitaires seront respectées pour la reprise du 11 mai (règle de distanciation, gel hydroalcoolique, marquage au sol, séparation en plexiglas,...). Par contre, les masques ne seront qu'à destination des agents en contact avec le public ;
- Sur l'ordonnance sur les congés, le ministre a signifié qu'il s'agissait d'une mesure d'organisation des services et non des sanctions.

Pour la Fédération CFTC Finances et de l'aveu même du ministre, la crise actuelle met en exergue l'échec cuisant de l'interministérialité. Le ministère de l'intérieur considérant les directions interministérielles et donc ses agents sous sa seule responsabilité. Pour la Fédération CFTC Finances, il est urgent de rétablir une chaîne de commandement purement DGCCRF. Par ailleurs, il est impératif de doter TOUS les agents de notre ministère en vrai masque et non en masque alternatif ou grand public, notamment pour recevoir le public et prendre les transports en commun.

La CFTC reste à votre disposition n'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions.

PRESSE CFTC : CONTACT

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com